

# AVIS PUBLIC

## AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 novembre 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le calendrier des séances publiques du conseil municipal pour l'année 2024.

Conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, soyez avisé que le contenu du calendrier des séances publiques du conseil municipal, pour l'année 2024, est le suivant :

2024	Séances	Heure
16 janvier	Séance ordinaire	19 h 30
13 février	Séance ordinaire	19 h 30
12 mars	Séance ordinaire	19 h 30
9 avril	Séance ordinaire	19 h 30
14 mai	Séance ordinaire	19 h 30
11 juin	Séance ordinaire	19 h 30
9 juillet	Séance ordinaire	19 h 30
6 août	Séance ordinaire	19 h 30
10 septembre	Séance ordinaire	19 h 30
8 octobre	Séance ordinaire	19 h 30
12 novembre	Séance ordinaire	19 h 30
10 décembre	Séance ordinaire	19 h 30
17 décembre	Séance du budget	19 h 30

Ce calendrier est également disponible sur le site Web de la Municipalité au [www.sainte-martine.ca](http://www.sainte-martine.ca)

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 21 novembre 2023



Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe

